

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2025

Présents : Xavier Adam - Julien Belland - Viridiana Bouchardon – Emmanuelle Bringuier - Isabelle Caillaud - Lionel Chappellaz - Lionel Charlin - Alexandra Cochet - Nathalie Strippoli - Yves Vacle

Excusés : Yves Bouvard - Nicolas Perier - Stéphane Strippoli

Absente : Marie-José Buatois

Pouvoirs : Yves Bouvard à Yves Vacle - Nicolas Perier à Lionel Chappellaz - Stéphane Strippoli à Nathalie Strippoli

La séance est ouverte à 20 h 10

Monsieur Julien Belland est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05 juin 2025

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Modification ordre du jour

Monsieur le maire explique que la délibération pour le tableau des emplois est reportée au prochain conseil municipal

Délibération marché viabilisation Pré Voltaire

Monsieur Julien Belland explique qu'une procédure de consultation a été lancée pour les travaux de viabilisation des 4 parcelles de la rue Voltaire.

La Consultation a été lancée le 30/06/2025 avec comme date limite de remise des offres le 18/08/2025 à 12H00,

- ✓ La consultation était accessible par les entreprises depuis le profil acheteur <http://marchespublics.ain.fr> et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

Prix	30/100
Valeur technique	70/100

Le critère prix des prestations sera noté sur 30, la note maximale 30 sera attribuée à l'offre proposant le prix le plus bas.

Le critère « valeur technique » sera jugé uniquement à partir du mémoire technique renseigné sur les chapitres du règlement de consultation.

Il est décomposé en trois sous-critères notés de la manière suivante :

- Le planning prévisionnel des travaux / 10
- La capacité technique de l'entreprise pour la réalisation des travaux / 50
- Les mesures mises en œuvre pour assurer la propreté du chantier / 10

Les notes ont ensuite été pondérées en fonction du coefficient affecté au critère (70%). Une note globale a été attribuée par addition des notes précitées pondérées. La note a été arrondie à deux décimales. L'offre ayant reçu la note globale la plus haute a été déclarée comme l'offre

économiquement la plus avantageuse.

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par la commission d'appel d'offres, le marché est attribué à l'entreprise Brunet TP qui a obtenu la note totale de 99.07.

Le montant de l'offre est de 167 976.35 € HT soit 201 571.62 TTC.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Délibération projet pédagogique CALM

Madame Alexandra Cochet explique que le projet éducatif porté par le CALM doit être validé par le conseil municipal car il traduit l'engagement éducatif de la commune.

Madame Alexandra Cochet fait donc lecture du projet éducatif annexé à cette présente délibération où sont stipulés les intentions éducatives : développement de l'autonomie, découverte du patrimoine de Sainte Julie à travers des activités culturelles, apprentissage de la vie en collectivité, sécurité physique et morale des enfants, épanouissement, bien-être et inclusion.

- le fonctionnement du CALM avec la présentation de l'équipe éducative, de l'accueil, des activités, des partenariats et du fonctionnement budgétaire.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Présentation des DIA

Monsieur le maire fait part des déclarations d'intention d'aliéner qui sont arrivées depuis le dernier conseil municipal, dont celle pour le hangar du Mas Dupuis.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de préempter en passant par l'EPF.

Le conseil municipal approuve, mais demande plus d'informations sur le coût annuel d'un tel projet avec différentes options :

- achat seul du bien,
- achat plus aménagement minimum pour faire fonctionner les services techniques,
- achat plus aménagement complet avec les services techniques et salle de sport.

Dans l'éventualité de cette acquisition les locaux rue du centre seraient vendus, une estimation serait demandée à un professionnel de l'immobilier.

Point sur les commissions :

Commission personnel

Madame Nathalie Strippoli propose de mettre en place, pour le personnel communal, un compte épargne temps qui permette d'accumuler des droits à congés rémunérés pour en bénéficier ultérieurement. Il est ouvert à la demande de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. Ce compte est alimenté, par le report de congés annuels ou le report de jours RTT n'ayant pu être pris par l'agent. Les jours accumulés sur le CET peuvent être utilisés sous forme de congés, d'indemnisation ou la prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle (RAFP) des droits épargnés.

Les élus décident de faire un point sur le fonctionnement RH du personnel communal.

Commission association

Madame Emmanuelle Bringuier :

- le forum des associations aura lieu ce samedi 6 septembre à la salle des fêtes de 9 h 00 à 12 h 00,
- le spectacle pour les anciens du CCAS aura lieu dimanche 7 septembre.

Commission voirie

Madame Isabelle Caillaud :

- la rénovation de la croix est terminée, elle sera posée fin septembre,
- Il faut acheter les panneaux pour la participation citoyenne et remettre certains panneaux en place dans le village.

Monsieur le maire :

- des dépôts sauvages et des véhicules abandonnés ont été enlevés (5 vers la place du lavoir, 2 vers la salle des fêtes), avec l'aide de la gendarmerie.

Commission information communication

Madame Viridiana Bouchardon :

- les élus doivent envoyer leurs articles (avec photos) pour le bulletin municipal 2026.

Commission numérique

Monsieur Xavier Adam :

- un pc portable mairie a été remplacé, un autre a été réparé,
- ceux de l'école ont été mis à jour,
- les boites mails des agents ont également été mises à jour.

Commission bâtiments

Monsieur Yves Vacle :

- les devis pour les travaux de la Plaine Robert vont arriver, ce qui permettra d'envoyer les demandes de subvention.

Monsieur le maire :

- la commission mobilité de la CCPA veut installer un arrêt universel (pour le Toucan) devant la médecine du travail, il leur a donc demandé une participation supplémentaire pour les travaux de la Plaine Robert,
- les peintures sont terminées dans le bureau du maire et la salle du conseil municipal. Il faudra prévoir dans un prochain budget de changer les fenêtres,
- le vidéo projecteur de la salle des fêtes est à remplacer.

Commission CALM

Madame Alexandra Cochet :

- l'équipe du CALM est au complet avec l'arrivée de Madame Hoarau Louna,
- 2 ou 3 élèves en plus à l'école, mais 10 enfants supplémentaires au service du CALM. Il y a nécessité d'avoir une animatrice en plus pour le périscolaire du soir,
- l'entretien des bâtiments communaux est effectué par Madame Puttarak Warunee,
- du matériel de ménage a disparu pendant les vacances à la salle des fêtes et à la maison Julicyenne.
- il faudra revoir les conditions d'accès aux bâtiments pour les entreprises extérieures.

Commission eau et assainissement

Monsieur le maire :

- l'armoire du Trolliet a été changée,
- la pompe de relevage est à remplacer.

Commission PLU

Monsieur le maire :

- l'enquête publique a commencé.

Commission urbanisme

Monsieur Julien Belland :

- Une déclaration préalable de travaux a été déposée pour la pose d'un pylône Telecom sur un terrain privé au Trolliet.

Questions diverses :

Monsieur le maire informe que :

- le 10 octobre : salon des maires à Bourg en Bresse
- du 18 au 20 novembre : salon des maires à Paris,
- en 2026 il faut prévoir la réfection des trottoirs. Une personne est tombée à la Chèvre Verte à cause des trottoirs abîmés par les racines des arbres,
- le mur d'une habitation a été tagué route de la Plaine,
- Mme Réa Christiane fait part des problèmes d'odeurs et de stockage des poubelles de déchets ménager et demande des bennes communales : la CCPA refuse d'installer ces bennes et souhaite conserver le même service sur l'ensemble de leurs communes avec la relève aux portes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.